



Schaan, le 14 septembre 2010

Communiqué de presse de la CIPRA sur l'extension des constructions hydroélectriques

Les cours d'eau alpins dans un corset de béton

La Salzach, rivière autrichienne, va être prochainement équipée d'une 8^{ème} centrale hydroélectrique. Le bétonnage continu du principal affluent de l'Inn n'est qu'un exemple parmi tant d'autres : la priorité accordée aux énergies renouvelables au nom de la lutte contre le changement climatique accroît la pression sur les derniers cours d'eau alpins encore intacts. Au lieu d'ériger de nouvelles centrales, il faut moderniser celles qui existent dans le respect de l'environnement : c'est ce revendique la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA).

La Salzach s'écoule impétueusement entre des formations rocheuses escarpées. Ses rives sont bordées de forêts alluviales denses qui abritent de nombreuses espèces animales et végétales : une biodiversité devenue suffisamment rare en Europe centrale pour être mentionnée. Ombres, truites et ombles chevaliers s'ébattent dans cette partie du plus gros affluent de l'Inn, en amont de Salzbourg. Pour l'instant. Car bientôt, le tableau va changer : la Salzach va être une fois de plus détournée dans un lit artificiel pour produire de l'énergie. La centrale hydroélectrique de Stegenwald sera la 8^{ème} installation de ce type sur un tronçon de 41 kilomètres. L'un des plus grands cours d'eau alpin, long de 225 kilomètres, va ainsi perdre son dernier bastion sauvage, qui compte parmi les habitats les plus riches de la Salzach.

Le bétonnage de la Salzach par les centrales hydroélectriques n'est pas un cas isolé. En ces temps de changement climatique, les énergies renouvelables (et leur bilan carbone neutre) ont le vent en poupe. La pression sur les derniers cours d'eau intacts s'accroît dans l'ensemble des Alpes. Une évolution que la Commission pour la Protection des Alpes (CIPRA) observe avec inquiétude.

Les économies d'énergie, nécessité du moment

« Le principe d'une politique énergétique raisonnée est sans cesse bafoué par la mise en exploitation de nouvelles centrales hydroélectriques » déclare Andreas Götz, directeur de CIPRA International. Au lieu de privilégier les économies d'énergie, on s'attache à produire encore plus d'électricité hydraulique. Cette augmentation de la production entraîne inévitablement une augmentation de la consommation. Or, c'est précisément en hiver que les besoins en énergie sont les plus élevés, à un moment où le débit des cours d'eau alpins est trop faible pour couvrir les besoins en électricité. Pour assurer l'approvisionnement énergétique, on doit donc consommer encore plus d'énergies fossiles, augmentant ainsi la dépendance à ces énergies au lieu de la diminuer.

« La protection de l'environnement ne doit pas être présentée comme un ennemi de la lutte contre le changement climatique » souligne Andreas Götz. Au lieu de bétonner les derniers cours d'eau intacts, il faut

s'attacher à rénover les centrales hydroélectriques existantes, dans le respect de l'environnement. La modernisation des installations pourrait permettre de tripler la production électrique, et la mise en place de mesures d'accompagnement pourrait même améliorer la situation écologique aux alentours des centrales. Appuyée par une équipe de scientifiques, la CIPRA a étudié, documenté et analysé les liens entre protection de la nature et changement climatique dans le cadre du projet climatique cc.alps (voir encadré). Autre constat important : l'augmentation de l'efficacité ne fait pas tout. Andreas Götz est catégorique : « Si nous voulons endiguer le réchauffement planétaire, l'augmentation de l'efficacité est nécessaire, mais elle ne suffira pas : nous devons réduire notre consommation d'énergie. »

D'autres exemples de centrales hydroélectriques contestées sont présentés sur la page suivante.

Merci d'adresser vos questions à :

Andreas Götz, directeur de CIPRA International
+423 237 53 53, andreas.goetz@cipra.org

Barbara Wülser, responsable communication CIPRA International
+423 237 53 53, international@cipra.org

Informations sur le projet climatique cc.alps :
www.cipra.org/cc.alps

Exemples de bonnes pratiques issus du projet climatique cc.alps :
www.cipra.org/de/cc.alps/ergebnisse/good-practice

Photographies au format imprimable à télécharger depuis :
www.cipra.org/de/presse/medienmitteilungen

La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales dans sept pays alpins ; elle regroupe plus de cent associations et organisations. Elle œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

Dans le cadre du projet cc.alps « Changement climatique – penser plus loin que le bout de son nez », la CIPRA a passé à la loupe 300 mesures climatiques déployées dans les Alpes. Elle présente les mesures conformes au principe de la durabilité et celles qui contribuent efficacement à la réduction du réchauffement de la planète ou à l'adaptation aux conséquences du changement climatique. www.cipra.org

Exemples de projets de centrales hydroélectriques contestés dans les Alpes :

Autriche

- Salzach : entre Werfen et Golling, la 8^{ème} centrale hydroélectrique sur un tronçon de 41 kilomètres est en train de voir le jour. Le conseil régional de l'environnement et le service de protection des cours d'eau ont déjà donné leur feu vert à la construction de la centrale de Stegenwald. Le chantier devrait débiter à l'automne 2010.

Informations : CIPRA Autriche, e-mail : oesterreich@cipra.org, téléphone : +43 1 401 13 36

Suisse

Il existe actuellement en Suisse de nombreux projets de construction de centrales suscités par la politique de rétribution à prix courant du courant injecté (RPC). Les exemples ci-dessous ont un impact négatif sur la nature (aménagement de cours d'eau encore intacts, construction dans un espace protégé, non-respect des quantités d'eau résiduelle) :

- Gletsch-Oberwald/VS
- Walibach/VS
- Centrale de Berschnerbach/SG
- Centrale de Fermelbach/BE
- Centrale de Kummernbord/VS

Informations : CIPRA Suisse, e-mail : schweiz@cipra.org, téléphone : +41 33 822 55 82

Slovénie

- Učja : cette centrale hydroélectrique doit être construite d'ici à 2015. Un barrage de retenue d'une hauteur de 85 mètres permettra de créer un lac de près de 4 millions de m³. La production moyenne annuelle sera de 35 GWh.
- Idrija et Trebuša : plusieurs centrales sont prévues d'ici à 2023 sur ces deux fleuves, avec une puissance totale de 200 GWh par an.
- Soča : d'ici à 2025, deux centrales hydroélectriques (Kobarid et Kamno) sont prévues, avec une puissance totale de 268 GWh par an.

Informations : CIPRA Slovénie, e-mail : slovenija@cipra.org, téléphone : +386 59 071 322

Allemagne

- Lech : projets d'installation de turbines sur des digues de retenue existantes dans une zone protégée et une zone Natura 2000, sur le dernier tronçon non aménagé de la rivière, au sud d'Augsbourg,.
- Ammer : entre Oberammergau et le lac d'Ammersee. Plusieurs constructions de centrales hydroélectriques sont en projet sur cette rivière, l'un des derniers cours d'eau des Alpes du Nord sans retenue d'eau ni centrale hydroélectrique de grande taille de sa source à son débouché dans un lac des Préalpes. L'Ammer fait également l'objet d'un projet de renaturation du WWF.

Informations : CIPRA Allemagne, e-mail : deutschland@cipra.org, téléphone : +49 831 52 09 501